

Les lois sur la torture foulées au pied

Partage international n° 191 - Juillet 2004

« Chaque fois que la loi se relâche et que les désordres apparaissent de tous côtés, alors je Me manifeste. » [Baghavad Gita] La promesse faite par Krishna, l'Avatar, de revenir lorsque les désordres se multiplieraient, semble aujourd'hui particulièrement opportune. C'est pour tenir cette promesse que Maitreya, l'Avatar actuel, est à présent ici, à une époque où le désordre prédomine.

« Lorsqu'une nation atteint l'âge adulte, à la maturité, les relations qu'elle établit avec les autres changent du tout au tout. Elle commence à respecter l'autorité de la Loi qui unit toutes les nations, les liant dans leurs responsabilités et leurs besoins mutuels. Le développement vers la maturité se signale précisément par un tel respect des lois que les hommes ont estimées nécessaires pour vivre ensemble en paix. [...] Lorsque, parmi les nations, l'on ignore l'autorité de la loi, c'est le monde entier qui en souffre. » [Le Maître —, PI, avril 2004]

Actuellement, des traités et les résolutions de l'Onu sont ignorés, et des lois nationales et internationales sont bafouées. Dans cette section, nous publions des articles mettant l'accent sur la nécessité de renouveler le respect de la Loi.

Tandis que des photographies montrant les abus et les humiliations infligés aux prisonniers irakiens engendrent l'indignation et la condamnation des Etats-Unis pour leur hypocrisie et leur violation de la loi internationale, des reportages diffusés par les médias américains ont alimenté les accusations selon lesquelles l'administration Bush aurait manipulé les lois nationales et internationales afin de justifier la torture des prisonniers à Guantanamo Bay, en Irak et ailleurs, et fera en sorte que les Etats-Unis ne puissent être légalement poursuivis pour les actes commis dans la « guerre contre le terrorisme ».

Une série d'articles de Seymour Hersh, parus dans *The New Yorker*, a révélé que les racines du scandale Abu Ghraib reposent sur une opération top secret approuvée par D. Rumsfeld, encourageant les abus physiques et les humiliations sexuelles afin d'obtenir

des renseignements. Des tactiques similaires ont été utilisées dans la chasse au groupe terroriste Al-Qaïda.

Les documents obtenus par le magazine américain comprennent un mémo des avocats de l'administration Bush à D. Rumsfeld, daté de mars 2003, soutenant qu'en tant que commandant en chef, « l'autorité absolue du président sur la conduite de la guerre » prévalait sur les traités internationaux, ainsi que la Convention générale et les lois fédérales américaines interdisant la torture. Ils comprennent également un rapport du Pentagone, daté d'avril 2003, décrivant comme légales certaines méthodes de torture telles que la privation de sommeil, et déclarant que le président Bush avait le pouvoir constitutionnel d'autoriser la torture lorsque des vies américaines se trouvaient en danger.

Auparavant, l'ordre militaire du 13 novembre 2001 du président Bush avait refusé le statut de prisonniers de guerre aux captifs afghans, permettant ainsi leur détention sans acte d'accusation et sans qu'ils puissent faire appel à un avocat. Premier ordre de ce type à être prononcé depuis la Seconde Guerre mondiale, il a été formulé sans consultation légale du Pentagone et, d'après un ancien fonctionnaire du Pentagone, il est « tombé comme un coup de foudre. Ni moi, ni personne de ma connaissance n'en avons eu aucune connaissance préalable, et n'avons eu aucune opportunité de commenter cet ordre militaire du président ». D'après un autre fonctionnaire, le conseiller général du Pentagone, William James Haynes, lui-même, n'avait pas été consulté.

Pressé par le Comité du Sénat, le 8 juin 2004, quant à savoir si le président Bush était jamais intervenu dans le traitement réservé aux détenus, le procureur général John Ashcroft a refusé de répondre autre chose que : « Cette administration rejette la torture. » Il a également refusé de divulguer des documents sur la question de savoir si le président avait donné un ordre accordant l'immunité aux interrogateurs, déclarant seulement : « Le président n'a donné aucun ordre de ce genre. »

Lors de la conférence de presse du G-8 à Savannah, Georgie (Etats-Unis), à la question de savoir s'il considérait que la torture pouvait se justifier dans certaines circonstances, le président Bush a affirmé que ses ordres étaient conformes à la loi : « Ce que

j'ai autorisé, c'est que nous restions dans les limites de la loi », a-t-il affirmé, mais il a ajouté ne pas être en mesure de se souvenir du mémo à Donald Rumsfeld.

Un rapport du 10 juin 2004, émanant du Human Rights Watch (HRW), affirme que c'est la politique de l'administration Bush qui a conduit aux abus infligés aux prisonniers en Irak. « *Les tortures et mauvais traitements infligés aux prisonniers irakiens à la prison d'Abu Ghraib ont été le résultat prévisible de la décision de l'administration Bush de contourner la loi internationale,* » affirme le rapport de 38 pages intitulé *La route vers Abou Ghraib*.

Ce rapport examine comment l'administration Bush a délibérément adopté une politique autorisant des techniques d'interrogatoire illégales - puis a passé deux ans à couvrir ou à ignorer les rapports de tortures et autres abus commis par les troupes américaines. « *Les horreurs d'Abu Ghraib n'étaient pas simplement des actes de soldats isolés,* a déclaré Kenneth Roth, directeur du HRW. *L'affaire d'Abu Ghraib est le résultat des décisions prises par l'administration Bush de contourner la loi.* »

Les méthodes coercitives utilisées par les Etats-Unis sur des « détenus » pour « les préparer » aux interrogatoires consistaient à les maintenir dans des positions douloureuses et stressantes ; à les priver de sommeil et de lumière pendant de longues périodes ; à les exposer à une chaleur extrême, au froid, au bruit, à la lumière ; à leur mettre une cagoule ; et à les faire rester nus - pratiques prohibées par les interdictions de torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants stipulées dans la loi internationale sur les droits de l'homme, les lois sur les conflits armés, ainsi que les vieilles réglementations militaires américaines, affirme le rapport.

Le HRW soutient que les fonctionnaires de l'administration Bush ont ignoré les rapports sur les mauvais traitements infligés aux détenus et affirme que dès les premiers jours de la guerre en Afghanistan et de l'occupation de l'Irak, le gouvernement américain a couvert ou omis de réagir aux allégations répétées et sérieuses de tortures et d'abus. L'organisation a demandé au président Bush d'apporter la preuve de ces réfutations en révélant publiquement tous les documents gouvernementaux correspondants, et a prié l'administration américaine d'exposer en détail les mesures prises pour s'assurer

que ces pratiques abusives cesseront et de poursuivre énergiquement tous les responsables qui ont ordonné ou excusé ces abus.

Susan Sontag, auteur et journaliste, écrivant dans le journal anglais *The Guardian*, remet en question le niveau auquel le gouvernement américain traite le scandale : « *Tous les actes ont été commis par des individus. La question n'est pas de savoir si les tortures étaient l'œuvre de quelques individus mais si elles étaient systématiques, autorisées, tolérées, couvertes. Elles étaient tout cela à la fois. La question n'est pas de savoir si une majorité ou une minorité d'Américains commettent de tels actes, mais si la nature de la politique poursuivie par cette administration et les hiérarchies mises en place pour les commettre rend ces actes vraisemblables.*

L'idée que les « excuses » ou manifestations de « dégoût » et « d'horreur » exprimées par le président et le secrétaire à la Défense sont une réponse suffisante à la torture systématique et au meurtre de prisonniers dénoncés à Abu Ghraib est une insulte au sens moral et historique. »

Sources : The Guardian, Reuters, G.-B. ; The Nation, The New Yorker,

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Le respect de la loi](#) (« Chaque fois qu'il y a affaiblissement de la loi... et accroissement général du désordre, alors je me manifeste. » (Bhagavad Gita). La promesse de Krishna, l'Avatar, semble particulièrement d'actualité. C'est pour tenir cette promesse que Maitreya, l'Avatar de notre ère, est présent dans le monde à une époque où l'anarchie est si répandue. Lorsqu'une nation parvient à l'âge adulte, à la maturité, les relations qu'elle établit avec les autres changent du tout au tout. Elle commence à respecter l'autorité de la loi qui unit toutes les nations, les liant dans leurs responsabilités et leurs besoins mutuels. Le développement vers la maturité se signale précisément par un tel respect des lois que les hommes ont estimées nécessaires pour vivre ensemble en paix... Lorsque, parmi les nations, l'on ignore l'autorité de la loi, c'est le monde entier qui en souffre. » (Le Maître — PI, avril 2004) Actuellement, les traités et les résolutions de l'Onu sont méprisés, et les lois nationales et internationales sont bafouées. Dans ce contexte, nous présentons des brèves mettant en exergue la nécessité d'un respect renouvelé de la loi.)